

Engagement efficace de la société civile pour diffuser des informations et influencer l'intégration du genre dans la lutte contre le trafic et l'utilisation abusive des armes légères : l'expérience de l'IANSA



Pour la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre en 2021, le Mécanisme de recherche pour la paix et l'initiative de développement (MI-RPD), membre du IANSA, a organisé une conférence pour les femmes leaders et membres de la communauté sur la prévention de la violence basée sur le genre et la violence armée au sein de la communauté.

I. Introduction

Ce document vise à présenter la manière dont le Secrétariat de l'IANSA et les membres de son réseau ont mis en œuvre le projet de trois ans intitulé « Engagement de la société civile en faveur des politiques, programmes et actions intégrant le genre dans la lutte contre le trafic et l'utilisation abusive des armes légères, conformément à l'Agenda Femmes, paix et sécurité ». Ce projet a été mené du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2022.

L'objectif principal de ce projet était de « contribuer à la paix et à la sécurité internationales, à l'égalité entre les sexes et au développement durable en améliorant l'efficacité des mesures de contrôle des armes légères grâce au renforcement de l'engagement de la société civile en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans le contrôle des armes légères¹ ».

Le présent document met en lumière les activités clés menées en vue d'atteindre cet objectif global. Ce rapport cherche à montrer le rôle unique joué par la mobilisation de l'IANSA et de ses membres eu égard à cette thématique complexe et interconnectée. Le document s'appuie sur le cadre logique du projet qui définit l'objectif, les activités et les résultats attendus du projet. Des entretiens avec des informateurs clés (EIC) et des discussions de groupe (DDG) ont également été conduits avec les membres de l'IANSA et le personnel du secrétariat de l'IANSA afin d'identifier les activités menées et mieux comprendre les impacts de ce projet. Le présent document formule également des recommandations afin de poursuivre à l'avenir le travail dans ce domaine.

II. Contexte du projet

Ce projet a été mis en œuvre par l'IANSA dans le cadre d'une initiative pluriannuelle du Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (UNODA) en soutien aux politiques, programmes et actions intégrant le genre dans la lutte contre le trafic et l'utilisation abusive des armes légères. L'Union européenne a apporté à ce projet un soutien financier par le biais de la décision 2018/2011 du Conseil de l'Union européenne (PESC) du 17 décembre 2018.

Le projet a été conçu et développé en 2019 par le secrétariat de l'IANSA en consultation avec les membres clés de l'IANSA afin de s'appuyer sur les approches existantes en matière d'intégration du genre et de renforcer et de diversifier davantage l'implication de la société civile et des décideurs politiques. La proposition de projet retenue a été assortie d'un cadre logique et d'un cadre de résultats. Tout au long de la période de mise en œuvre, des rapports trimestriels et annuels ont fourni des mises à jour détaillées des activités.

Qu'est-ce que l'intégration du genre ?

L'expression « intégration du genre » comporte deux dimensions interconnectées. Il s'agit de faire en sorte que l'impact de toutes les initiatives de contrôle des ALPC sur les individus de tous genres soit pris en compte à chaque étape de l'évaluation, de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. L'intégration du genre permet de mieux comprendre les rôles que jouent les hommes, les femmes et les personnes ayant d'autres identités sexuelles et de genre eu égard aux armes légères et de petit calibre, en temps de conflit, de reconstruction post-conflit et dans les situations de non-conflit.

¹ Décision (PESC) 2018/2011 du Conseil de l'Union européenne du 17 décembre 2018.

L'intégration du genre englobe également la promotion d'une participation équilibrée entre les sexes dans les actions de contrôle des ALPC, en assurant la protection des droits de chacun à participer à la prise de décision et à coopérer de manière constructive sur une question qui affecte la sécurité de tous. Étant donné que le contrôle des ALPC est traditionnellement considéré comme étant un domaine masculin, il est nécessaire pour assurer la participation pleine et effective des femmes et des personnes d'autres sexes, de mettre l'accent sur la nécessité de l'inclusion – en particulier des communautés affectées et de la société civile – et de s'engager à mener des actions de suivi et d'évaluation qui prennent en compte le genre.

Violence basée sur le genre

ONU-Femmes, l'entité des Nations Unies chargée de promouvoir l'égalité entre les sexes précise que : « La violence basée sur le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence. Et même si ce sont elles qui souffrent de façon disproportionnée de la VBG, elles ne sont pas les seules et les hommes et les garçons peuvent aussi en être la cible. L'expression est également parfois utilisée pour décrire la violence à l'encontre des populations LGBTQI+, s'agissant de la discrimination dont elles font l'objet, liée en particulier aux normes de masculinité/féminité et/ou de genre.² »

En outre, de nombreuses entités partenaires du système des Nations Unies, qui ont compilé des modules d'orientation internationale sur les questions relatives aux armes légères, précisent que : « Si les femmes et les filles sont les principales victimes de la violence sexiste et sexuelle, ce type de violence est également dirigé contre les hommes et les garçons, en particulier pendant les conflits armés et peut être exacerbé par l'utilisation d'armes légères. Les non-combattants souffrent plus de violence basée sur le genre que les combattants, notamment sous forme de massacres sélectifs en fonction du sexe, de conscription forcée et de violence sexuelle. Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, des incidents de violence sexuelle envers des hommes et des garçons ont été signalés dans plus de 25 conflits armés³ ».

Mesures de contrôle des armes légères

Au niveau international, un certain nombre d'instruments ont adopté des normes de contrôle des armes légères. Ainsi, en 2001, tous les États se sont engagés devant l'Assemblée générale des Nations Unies à mettre en œuvre le Programme d'action visant à prévenir, combattre et éliminer le trafic illicite des armes légères et armes sous tous ses aspects (PoA). Ce Programme d'action énonce les principes et les mesures que les États s'engagent à mettre en œuvre aux niveaux national, régional et international pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite sous tous ses aspects.

D'autres mesures de contrôle des armes légères sont formulées dans le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des

² Voir ONU Femmes [ici](#).

³ Nations Unies, Recueil de modules sur le contrôle des armes légères sur la violence sexiste et sexuelle (MOSAIC 06.10-2), New York, 2018, disponible [ici](#).

Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, qui a été adopté en 2001. Les États ont également adopté des instruments régionaux sur le contrôle des armes légères, principalement en Afrique subsaharienne, dans les Amériques et en Europe.

Un autre avancée importante a été l'adoption d'un traité sur le commerce des armes en 2013. Le traité fait obligation à chaque État partie, lorsqu'il envisage d'exporter un large éventail d'armes, de munitions, de pièces et de composants (y compris les ALPC), de tenir compte du risque que ces armes « puissent servir à commettre des actes graves de violence fondée sur le sexe ou des actes graves de violence contre les femmes et les enfants, ou à en faciliter la commission ».

La résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS), adoptée en 2000, a été la première résolution à reconnaître les effets uniques et disproportionnés des conflits armés sur les femmes et les filles. Ce texte exhorte les États Membres, les Nations Unies et d'autres acteurs à remédier à cette situation. Il décrit l'impact à long terme de la participation significative et égale des femmes à la prévention des conflits, aux négociations de paix, à la consolidation de la paix ainsi qu'à la reconstruction et à la gouvernance post-conflit afin de créer les conditions pour assurer le maintien de la paix et de la stabilité.

Il est de plus en plus reconnu que ces deux cadres – les contrôles des ALPC et l'Agenda FPS – sont liés. De même, la nécessité d'inclure des actions concernant les ALPC dans la mise en œuvre de l'Agenda FPS fait l'objet d'une prise de conscience croissante.

Pays choisis par le projet

L'IANSA est un réseau international d'organisations non gouvernementales qui mènent des actions de plaidoyer afin que les États renforcent les contrôles sur les ALPC et leurs munitions et prennent des mesures pour prévenir et réduire la violence armée, y compris la violence basée sur le genre. L'IANSA était donc particulièrement bien placée pour mettre en œuvre ce projet. La Décision 2018/2011 du Conseil de l'Union européenne fait elle-même expressément référence à la portée et au rôle de l'IANSA en ce qui concerne les pays et régions ciblés, à savoir l'Afrique, les Caraïbes, l'Amérique latine, l'Asie et le Pacifique.

Bien que les membres de l'IANSA soient répartis dans de nombreux pays, pour des raisons de ressources et de capacités, le projet a dû se focaliser sur un certain nombre d'États. Ces pays ont été choisis par le Service européen pour l'action extérieure sur recommandation de l'UNODA qui a consulté ses bureaux régionaux ainsi que de l'IANSA. En principe, la priorité a essentiellement été accordée aux pays les moins avancés et aux autres pays en développement qui sont gravement affectés par les effets négatifs de la prolifération et de l'utilisation abusive des ALPC. Parmi les autres critères figuraient les États qui disposent d'un organe national de coordination des armes légères et/ou qui ont désigné un point de contact national afin de mettre en œuvre le Programme d'action des Nations Unies. Les États choisis devaient également avoir manifesté un intérêt pour les activités proposées. La préférence a été accordée aux États qui ont fait preuve d'un engagement continu en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action. Il est important de noter qu'un équilibre régional a été recherché. Ces critères ont permis de mener les activités du projet dans les pays suivants :

Afrique	Amérique latine/Caraïbes	Asie/Pacifique
1. Cameroun	1. Pérou	1. Timor-Leste
2. Mali	2. Salvador	2. Népal
3. Sierra Leone	3. Trinidad et Tobago	3. Papouasie Nouvelle-Guinée
4. République démocratique du Congo	4. Jamaïque	4. Laos
5. République centrafricaine	5. République dominicaine	5. Bangladesh
6. Rwanda	6. Guatemala	6. Cambodge

Cependant, en réalité, le projet s'est étendu au-delà de ces pays, car l'ensemble des communications, matériels, textes de plaidoyer et autres documents produits dans le cadre de ce projet ont été envoyés au réseau international de l'IANSA. Cela incluait également tous les documents relatifs aux campagnes⁴ et aux actions de lobbying menés par l'IANSA.

Résultats du projet

Le projet a défini trois résultats. Il s'agit de :

- **Résultat 1 :** Renforcement de l'engagement de la société civile en faveur de l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères.
- **Résultat 2 :** Renforcement de l'engagement de l'IANSA et de ses membres et du soutien apporté aux responsables nationaux, décideurs, journalistes et autres acteurs de la société civile en matière d'intégration du genre dans le contrôle des armes légères.
- **Résultat 3 :** Coordination efficace avec l'UNODA afin d'optimiser les résultats du projet mené conformément aux décisions 2018/2011 du Conseil de l'UE.

Tout au long du projet, l'équipe du personnel du secrétariat de l'IANSA s'est appuyé sur le cadre logique du projet afin d'assurer le suivi des activités menées. En résumé, l'IANSA s'est focalisée sur la promotion de l'intégration du genre afin de renforcer les organisations de la société civile (OSC) travaillant sur le terrain en soutenant des événements du calendrier annuel pertinents et en diffusant des informations et des analyses par le biais de documents d'information et de webinaires. Ces activités ont permis aux membres de l'IANSA dans le monde entier de renforcer leurs capacités de plaidoyer et de soutenir leur mobilisation en faveur de l'intégration du genre et du renforcement des contrôles des ALPC.

III. **Résultat 1 : Renforcement de l'engagement de la société civile en faveur de l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères**

La présente section met l'accent sur certaines des activités clés qui ont été mises en œuvre afin de réaliser le résultat 1. Voici les principales activités qui ont contribué à ce résultat :

- Élaboration de matériels cohérents, accessibles et vérifiés (blogs, documents d'information, fiches d'information, etc.) par et pour les membres de l'IANSA dans différentes langues (anglais, français et espagnol) ;
- Engagement auprès de différents groupes démographiques, y compris les jeunes et les enfants ;
- Renforcement de la présence en ligne grâce à un nouveau site internet où les matériels sont facilement accessibles ;

⁴ Pour une vue d'ensemble des actions de campagne menées par l'IANSA, voir [ici](#).

- Allocation de petites subventions pour aider les membres de l'IANSA à mener à bien leurs activités de campagne ;
- Soutien aux membres de l'IANSA par le biais de subventions pour la recherche orientée vers l'action ; et
- Revitalisation du réseau des femmes de l'IANSA.



*« [Au départ] cette thématique a étonné [...] parce que la législation régissant le contrôle des armements au Burundi n'abordait pas le perspective de genre dans ce domaine. »
Réveil Communautaire d'assistance aux Victimes (Recovi), Burundi*

Des informations et des communications accessibles et fiables

La mise à disposition de communications cohérentes, vérifiées et accessibles en temps opportun, qui s'appuient sur les informations, les analyses et les idées de ses membres et de ses experts-consultants, demeure un aspect important du travail du Secrétariat de l'AISA. C'est particulièrement vrai à une époque où la désinformation ne cesse de se propager. La mise à disposition de communications d'informations régulières provenant de sources fiables et réputées reste une fonction vitale que le Secrétariat de l'IANSA doit assurer vis-à-vis de ses membres.



*« L'IANSA offre une perspective globale de la société civile que d'autres ONG philippines de contrôle des armements n'ont pas forcément. »
Centre pour l'éducation à la paix, Philippines*

S'engager auprès des enfants et des jeunes

Autre activité clé menée afin d'atteindre ce résultat : l'élaboration et la diffusion de trois matériels adaptés à l'âge des enfants et des adolescents. Ces documents présentent aux enfants et aux adolescents, dans différentes langues, les liens fréquents entre masculinité et violence.

Cela a inclus l'élaboration d'un livre de coloriage pour enfants intitulé « Be Yourself » (« Sois toi-même »). Les garçons apprennent dans leur enfance ce que signifie « être un homme » ; leur entourage, en effet, leur indiquent souvent qu'ils ne sont pas de « vrais hommes » ou qu'ils ne sont pas « assez mâles » s'ils ne respectent pas certaines normes stéréotypées. On enseigne également souvent aux filles qu'elles doivent répondre à des stéréotypes qui les considèrent comme fragiles et inférieures aux garçons. Un nombre croissant de travaux de recherches montrent que ces normes de masculinité sont à la source de nombreuses formes de violence. L'objectif de ce livre est de transmettre le message que les enfants peuvent être ce qu'ils sont et qu'ils n'ont pas à se conformer à des stéréotypes.



Une autre activité novatrice entreprise par l'IANSA a été la conception du manuel « Aim for Change » (« Viser le changement »). L'IANSA, en collaboration avec le Human Centred Design Program de l'Algonquin College (Canada) et Gun Free South Africa, a élaboré une campagne, qui a pris la forme d'un atelier axé sur les jeunes. Celui-ci a créé un espace permettant aux jeunes d'exprimer leurs points de vue sur des questions telles que la manière dont la violence armée les affecte, les identités masculines, la pression des pairs et les modèles⁵.



Les ateliers sont conçus pour offrir aux jeunes de 12 à 15 ans un espace sécurisé leur permettant de s'exprimer de manière créative sur des sujets qui risquent de ne pas être abordés dans le cadre d'un travail de groupe et lors d'échanges. Il peut s'agir de l'appartenance à un gang, du fait d'être affecté par la violence armée, et de la manière dont chacun de nous peut présenter des expressions problématiques de la masculinité. Ce manuel encourage et soutient les jeunes à s'exprimer en utilisant différentes formes d'art.

⁵ Visitez la page web du Collège Algonquin [ici](http://ici.iansa.org).

Il convient de noter en particulier que les membres de l'IANSA au Guatemala (*Instituto de Enseñanza para el Desarrollo Sostenible* (IEPADES) et en Afrique du Sud (Gun free South Africa) ont signalé que le livre de coloriage et le manuel « Viser le changement » avaient atteint une large portée et un grand impact. Ces matériels sont utilisés par la police, les enseignants, les institutions de l'État et la société civile. En outre, les liens entre les comportements masculins abusifs et la violence ont été abordés en milieu scolaire par le biais d'œuvres artistiques et de campagnes contre les jouets de guerre, les pétards, les films violents et les jeux vidéo.



Le « Livret informatif sur les comportements masculins abusifs et la violence armée basée sur le genre » de l'IANSA vise à aider les jeunes à envisager un avenir différent. Ce Livret interactif contient des définitions, des points clés, des questions et des activités et il offre un espace permettant au lecteur de noter ses propres réflexions sur ces problèmes et sur la meilleure manière de les résoudre. Ce type de matériel encourage également les jeunes à partager non seulement leurs expériences, mais aussi leur vision et leur espoir d'un avenir positif, et cela leur permet aussi de montrer qu'ils peuvent agir ou penser différemment face à la violence armée et exprimer leurs droits humains à la paix et à la sécurité.

IANSA en ligne

L'IANSA s'est également fixé comme objectif de renforcer sa présence en ligne et d'offrir une plateforme d'informations partagées pour ses membres et, dans cette optique, elle a élaboré un nouveau site internet complet (lancé en mai 2021). Le site internet met à disposition des membres de l'IANSA et d'autres individus un large éventail de matériels, y compris les publications de l'IANSA, des informations et des matériels portant sur toutes les actions de campagne de l'IANSA, des informations spécifiques relatives au Programme d'action des Nations Unies et une liste des membres de l'IANSA. Le site internet de l'IANSA a accueilli plus de 20 000 nouveaux utilisateurs au cours des trois dernières années et des visiteurs provenant de toutes les régions du monde.

Comme indiqué ci-dessus, il est essentiel pour le fonctionnement de l'IANSA, mais aussi pour le travail de ses membres dans leurs pays et régions respectifs de disposer d'une source fiable d'informations et de mises à jour. Au cours de la période de mise en œuvre du projet, les statistiques d'utilisation montrent que le site internet a été visité par plus de 34 000 visiteurs provenant de toutes les régions du monde, y compris des pays tels que les États-Unis d'Amérique, le Pakistan, la Chine, la Colombie, la Norvège, l'Afghanistan, le Pérou, Haïti et la Sierra Leone.

Petites subventions

Le projet a permis d'octroyer de petites subventions (allocations) aux membres de l'IANSA afin qu'ils entreprennent diverses activités abordant le lien entre les approches et les impacts spécifiques au genre, les droits des femmes, le contrôle des armes légères et la violence armée aux niveaux local et communautaire. Au cours de ce projet, 82 allocations ont été versées aux membres de l'IANSA dans 31 pays : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Costa Rica, Colombie, Guatemala, Haïti, Iran, Inde, Irak, Israël, Jamaïque, Kenya, Malawi, Mali, Mexique, Népal, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Salvador, Trinité-et-Tobago, Pérou, Sénégal et Sierra Leone.

Ces financements ont permis d'organiser des campagnes et des journées clés, notamment : la Semaine mondiale d'action contre la violence armée, la Journée internationale de la jeunesse, le Mois de l'amnistie africaine, la Journée internationale de la paix, la Journée de l'enfant africain, la Journée internationale de la destruction des armes à feu, Wear Orange, la Journée internationale de la femme et les 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre.



Les membres de l'IANSA ont indiqué que l'octroi de ces allocations leur avait réellement permis de mettre en œuvre des activités soulignant la nécessité d'intégrer le genre dans le contrôle des armes légères. Cela leur a permis de couvrir les dépenses de base telles que la location de salles, l'utilisation d'équipements, l'impression de matériels et l'achat de petits articles liés à leurs activités. Avec le soutien de l'IANSA, les membres ont organisé des ateliers interactifs, mené des recherches sur le contrôle des armes légères en prenant en compte le genre et se sont engagés dans des actions de plaidoyer et de lobbying aux niveaux local et national.

Les allocations ont également accru la visibilité des membres de l'IANSA et leur a permis de s'imposer comme des organisations de référence dans la lutte contre la prolifération des armes légères et la réduction de la violence basée sur le genre. En outre, cela a facilité les actions de sensibilisation en permettant une couverture médiatique et radiophonique de ces actions et un engagement avec diverses parties prenantes, notamment les autorités locales, les groupes religieux, les médias, les femmes, les jeunes, les parlementaires et les décideurs. Les subventions ont également permis aux membres de l'IANSA de renforcer le dialogue et la collaboration avec les responsables étatiques, en créant un réseau de soutien au contrôle des armes légères.



Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'octroi de ce type de subventions au sein d'un réseau international d'organisations non gouvernementales telles que l'IANSA. De nombreux membres de l'IANSA travaillent dans des pays moins développés dans des conditions où il est très difficile d'obtenir des ressources. Ces subventions, bien que modestes, ont joué un rôle essentiel pour permettre aux membres de se mobiliser plus efficacement au niveau communautaire.

Recherche orientée vers l'action

Le projet a également soutenu des recherches orientées vers l'action menées par les membres de l'IANSA afin d'identifier des points d'intervention stratégiques permettant de contribuer à réduire le trafic d'armes et la violence armée en prenant en compte le genre, et de concevoir et mettre en œuvre des actions de suivi basées sur ces recherches.

Six membres de l'IANSA ont mené avec succès des projets de recherche orientés vers l'action :

- Women's Institute for Alternative Development (WINAD), Trinidad et Tobago: *Mapping the Borderlines: Making Physical Meaning and Interrogating Gendered Insecurities of Constructing and Maintaining Borderlines*⁶.
- Caribbean Coalition for Development & Reduction of Armed Violence (CDRAV): *Small Arms Control: Effects of legislation on violence prevention and reduction in four CARICOM States – Belize, Guyana, Jamaica, Trinidad and Tobago*⁷.
- Red Nacional de Iniciativas Ciudadanas Por La Paz y Contra La Guerra (REDEPAZ), Colombia: *Study of the legislation on small arms in Colombia: Verification of strategies/forms/mechanisms for compliance: effectiveness and efficiency*.
- Food and Livestock Initiative (FLI), DRC: *Research Project on the Issue of the Proliferation of Firearms and Small Arms and Their impact on the Lives of Women in the City of Goma*⁸.
- Centre for Peace Education (CPE), Philippines: *Gender, Small Arms and Light Weapons (SALW) and Peace Process in the Bangsamoro Region, Philippines*.
- Blue Veins, Pakistan: *A Forgotten Connection: A Qualitative Study to Advance Gender-Inclusive Small Arms Control and Response in Khyber Pakhtunkhwa*⁹.

⁶ Le projet de recherche sur les « frontières » (démarcations communautaires) découle d'une étude menée par le WINAD en 2008-2009, intitulée : « [Empowering Women and Girls to Prevent and Address the Impact of Small Arms in 12 Communities in Trinidad and Tobago](#) (Autonomiser les femmes et les filles pour prévenir et traiter l'impact des armes légères dans 12 communautés de Trinité-et-Tobago) ». Ce projet a été élaboré en 2018 lorsque le WINAD a mené une étude pilote sur le rôle des femmes dans l'est de Port of Spain : [A Pilot Study on the Role of Women in Communities: The Case of East Port of Spain](#). La prolifération des armes à feu et de la drogue à Trinité-et-Tobago ces dernières années a entraîné un changement fondamental dans la formation et la préservation des lignes de démarcation qui séparent les communautés de Port of Spain. Ces lignes de démarcation mettent en évidence à quel point de manière complexe la circulation des armes à feu dans de petits pays comme Trinité-et-Tobago constitue un déterminant essentiel de la qualité de vie d'un large éventail de populations dans de nombreuses communautés urbaines. Le projet de recherche du WINAD visait à mieux comprendre les constructions physiques, genrées, spatiales et socioculturelles de ces lignes de démarcation, à analyser les actions de consolidation de la paix menées par les femmes et à déterminer dans quelle mesure les femmes assurent le leadership dans les communautés touchées par la violence armée.

⁷ À la suite de ce projet de recherche mené en amont de la BMS8, la CDRAV a co-organisé avec l'IMPACS de la CARICOM un séminaire virtuel avec les commissaires de police d'Antigua-et-Barbuda, du Belize, du Guyana, de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago. Le séminaire a été ouvert par le Président de la BMS8, S.E. M. Enrique A. Manalo, Représentant permanent de la République des Philippines, par le biais d'un enregistrement vidéo et a été modéré par la Vice-Présidente de la BMS8, María del Rosario Estrada Girón, Première Secrétaire de la Mission permanente du Guatemala auprès des Nations Unies, voir [ici](#).

⁸ Food and Livestock Initiative est en train de développer son site internet. Cette étude sera insérée dans le site, une fois le processus finalisé, [Food and Livestock Initiative](#).

⁹ Sana Ahmad, coordinatrice du programme Blue Veins et responsable du projet de recherche, a récemment obtenu un financement du Maypole Fund (suite à un appel à postuler envoyé par l'IANSA aux membres de son réseau). Grâce à cette petite subvention, Blue Veins a conçu un travail de recherche et en a publié les résultats, qui sont disponibles sur son site internet [ici](#).

« Nous avons eu l'occasion de sensibiliser les décideurs politiques aux niveaux national et provincial au Pakistan, y compris le ministère de l'Intérieur (Section du contrôle des armements/politique), le conseiller du Premier ministre pour les Affaires publiques et politiques, et les représentants de la Commission nationale des droits humains sur la nécessité d'adopter une législation et des politiques relatives au contrôle des armes à feu qui prennent en compte le genre. Grâce à ces dialogues [...] nous avons pu promouvoir des synergies sur le contrôle des armes légères, en nous alignant sur le cadre international relatif aux ALPC et en donnant la priorité à cette question en tant que préoccupation majeure en matière de droits humains au Pakistan ».
Blue Veins, Pakistan

Ces membres ont indiqué que le travail de recherche financé par l'IANSA a réellement contribué à mieux sensibiliser les populations et à faire davantage connaître les mesures de prévention et de protection contre la violence basée sur le genre. Ce travail de recherche a également permis de recueillir des idées et des recommandations en matière d'intégration du genre dans le contrôle des armes légères.

Les résultats de ce travail de recherche ont été diffusés par divers canaux, y compris des rapports, des webinaires et par le biais du dialogue avec les parties prenantes, et ils ont conduit à des débats sur la formulation de recommandations et/ou d'actions politiques qui prennent en compte le genre. Cependant, certaines organisations ont noté des difficultés liées à l'insuffisance des fonds requis pour mener à bien des projets de recherche approfondis susceptibles de recueillir des informations étayées nécessaires pour l'élaboration de politiques et de plaidoyer efficaces. Cela souligne la nécessité de continuer à soutenir financièrement ces actions à l'aide de subventions accrues à l'avenir.

Le Réseau des femmes

En 2020, l'IANSA a créé un « Comité pour l'égalité entre les sexes » qui incluait des représentantes de la Rural Development Foundation au Pakistan, de la Disarmament and Arms Control organisation en Afrique du Sud, de Bold Generation au Burundi, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF) au Cameroun, du Center for Peace Education aux Philippines, de la Women's Initiative for Alternative Development (WINAD) à Trinité-et-Tobago, et de la Women's Right to Education Programme (WREP) au Nigeria. Les membres de ce réseau ont fourni des contributions et des suggestions sur les actions de campagne. Elles ont également aidé le secrétariat de l'IANSA à redéfinir une partie de son approche et à reformuler son langage en matière de genre afin de veiller à ce que ceux-ci puissent être bien compris par tous ses membres.

Il s'agissait d'une approche volontaire visant à faire en sorte que les perspectives de genre soient incluses de manière transversale dans le cadre plus large du travail de l'IANSA et ne soient pas traitées de manière cloisonnée. Cette approche a également cherché à mettre l'accent sur l'égalité entre les sexes, plutôt que sur les seules femmes.

Tout au long du projet, le Réseau des femmes a bénéficié d'une place dédiée sur le site internet, ce qui a permis de diffuser aux membres de l'IANSA des documents et des matériels relatifs à l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères, aux impacts spécifiques des ALPC sur les femmes et au leadership des femmes.

IV. Résultat 2 : Renforcement de l'engagement de l'IANSA et de ses membres et du soutien apporté aux responsables nationaux, décideurs, journalistes et autres acteurs de la société civile en matière d'intégration du genre dans le contrôle des armes légères.

La présente section met l'accent sur certaines des activités clés qui ont été mises en œuvre afin de réaliser le résultat 2. Il s'agit notamment de :

- Collaboration par le biais de campagnes ;
- Actions de campagne ;
- Documents d'information et plaidoyer.

Collaboration par le biais de campagnes

Le secrétariat de l'IANSA a élaboré un certain nombre de campagnes spécifiques tout au long de la durée du projet. Il s'agit notamment de la Semaine mondiale d'action contre la violence armée, des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre et de la Saint-Valentin sans armes. Chaque campagne a adopté une approche spécifique en fonction des besoins et du contexte des membres de l'IANSA et de leur degré de mobilisation dans des activités données. Cette approche a été adoptée afin que les membres puissent déterminer quelles activités étaient le plus efficace dans leur contexte communautaire, en tenant compte notamment de leurs relations avec les décideurs et des possibilités de plaidoyer disponibles. L'objectif principal était de faire en sorte que les activités menées soulignent la nécessité d'intégrer le genre dans les actions de contrôle des armes légères, conformément à l'orientation du projet, et assurent le respect des règles et règlements en matière de dépenses tels que définis par l'UNODA.

Le secrétariat de l'IANSA a diffusé des informations sur toutes les campagnes, les actions de lobbying et les messages liés au projet via la liste de diffusion de l'IANSA à plus de 2000 abonnés, qui incluent des membres de l'IANSA, des sympathisants, des agents des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Un mode de communication cohérent a permis aux membres d'obtenir, en anglais, en français et en espagnol, des informations de fond sur un éventail de questions relatives à l'égalité entre les sexes et au contrôle des armes légères, ainsi que des contenus vidéo et des blogs, des campagnes sur les médias sociaux et des ateliers de formation organisés dans les pays choisis par le projet. L'implication active de l'IANSA dans les médias sociaux a également accru la capacité du Secrétariat à communiquer avec ses membres et a permis de publier sur ces plateformes les conclusions de leur travail, ce qui les a fait connaître à un public plus large. Cela inclut Twitter, Instagram, Facebook et LinkedIn ; de même, des membres ont été formés à l'utilisation de ces outils. Le secrétariat de l'IANSA a organisé avec succès des ateliers à l'intention de ses membres, ce qui a permis à ces derniers d'apprendre comment promouvoir leur travail et sensibiliser les responsables étatiques.

Actions de campagne

Des membres de l'IANSA ont mené des activités de campagne dans au moins 37 pays. Ces activités ont permis aux membres de l'IANSA de collaborer avec d'autres organisations afin de créer des synergies et de mobiliser les membres et les connaissances spécialisées de ces autres organisations. Vous trouverez ci-dessous des citations de membres de l'IANSA qui présentent ces activités :

**Cameroun (Forum des Jeunes et Elèves (Etudiants)
Camerounais pour la Paix (FOJECP) – :**

« Les activités de l'IANSA se sont focalisées sur l'intégration du genre dans le contrôle des ALPC, telles que la Semaine mondiale d'action contre la violence armée, les 16 jours d'activisme contre la violence armée basée sur le genre, la Campagne « Désarmer la violence domestique », la Saint-Valentin sans armes, etc. Ces activités ont renforcé notre programme visant à intégrer le genre dans le contrôle des ALPC ». « En 2018, nous avons créé un réseau de journalistes travaillant sur les ALPC (REALISE). Cela nous a permis, au cours de la Semaine d'action 2021 sur les ALPC, de mobiliser les membres de ce réseau sur le thème de la Semaine d'action et sur l'importance d'intégrer le genre dans leurs activités et dans leurs reportages diffusés dans les médias. »



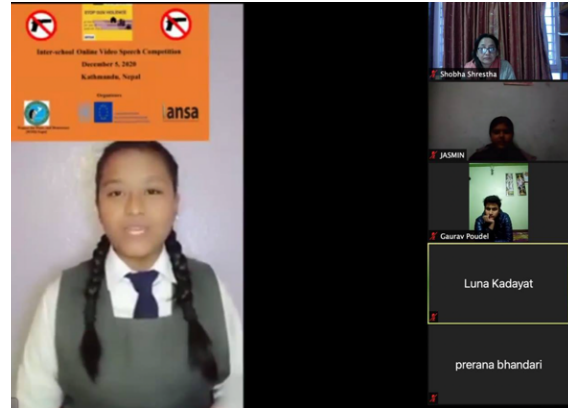
RDC (Réseau de Femmes en Action pour le Développement Social) : « Il n'a pas été facile d'aborder la question du contrôle des armes légères dans notre communauté mais grâce aux activités soutenues par l'IANSA telles que les 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre du 25 novembre au 10 décembre / la Semaine mondiale d'action contre la violence armée en juin, nous avons réussi à renforcer et à soutenir les messages élaborés par nos décideurs dans le cadre de diverses activités menées à l'occasion de commémorations locales, nationales et internationales. »



RDC (Food and Livestock Initiative) : « En partenariat avec l'IANSA, nous avons mené trois ateliers de sensibilisation sur les violences basées sur le genre dans le cadre de la campagne de 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre; plus de 270 militants, 20 organisations de la société civile et 10 policiers et militaires ont participé à ces activités. En outre, nous avons mené un projet de recherche visant à contribuer à réduire les cas de violence basée sur le genre dans la ville de Goma, ce qui nous a amenés à identifier et à signaler les cas de violence et d'atteintes aux droits des femmes commis au sein de la population. »



Népal (Women for Peace and Democracy) – 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre 2020 : « Il y avait au total 16 personnes provenant de 5 écoles différentes qui ont participé au concours. Tous les participants ont prononcé un discours de 3 à 5 minutes sur le thème « Cessez-le-feu maintenant : arrêtez la violence armée dans nos domiciles, dans nos rues et sur les champs de bataille ». Les participants ont également arboré la couleur « orange » en portant un tissu orange ou en affichant dans leurs vidéos des logos et des thèmes afin de sensibiliser la population à la violence à l'égard des femmes et des filles et de soutenir un avenir exempt de violence armée et basée sur le genre. Les étudiants ont estimé que le sujet était si important qu'il devrait être partagé plus largement avec des jeunes vivant dans les zones rurales du Népal, qui sont une plaque tournante / à la frontière Népal-Inde / et constituent un point de transit du commerce illégal des armes à feu et où un grand nombre de femmes sont affectées par la présence d'armes à leur domicile.



Documents d'information pour le plaidoyer

Au cours de ce projet, l'IANSA et ses membres ont veillé à ce que les matériels publiés mentionnent la nécessité d'intégrer le genre dans le contrôle des ALPC. L'IANSA a publié 15 documents d'information et a élaboré de nombreux matériels de plaidoyer. Il n'est pas possible de mentionner ici tous ces matériels mais voici certains titres qui indiquent le contenu de ces documents (et tous sont disponibles sur le site Web de l'IASA) :

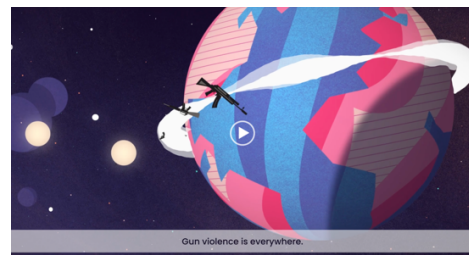
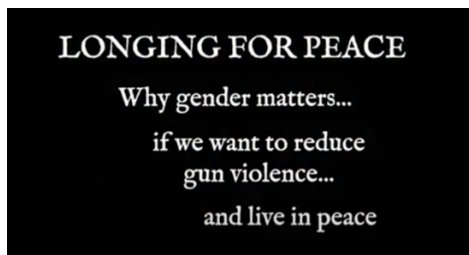
- [10 choses que les hommes peuvent faire pour mettre fin à la violence contre les femmes ;](#)
- [10 faits sur la violence armée, les enfants et les jeunes ;](#)
- [Les jeunes sont l'avenir ;](#)
- [Possibilité d'amélioration : analyse des « considérations de genre » dans les rapports nationaux du Programme d'action 2020 ;](#)
- [Renforcer le lien entre le contrôle des armes légères et de petit calibre et l'Agenda Femmes, paix et sécurité ;](#)
- [Moyens de lutter contre la masculinité hégémonique et la violence armée.](#)

« La cohérence de votre travail indique clairement aux agents de l'État que votre organisation dispose de connaissances et de l'expérience pratiques dans ce domaine et cela a permis des débats et des projets politiques plus inclusifs. » WINAD/CDRAV, Trinité-et-Tobago

En outre, l'IANSA a publié un document, « [La force dans la diversité : amplifier la voix des femmes qui font campagne contre la violence armée](#) », afin de mettre en lumière le rôle et l'expérience uniques de l'IANSA eu égard aux dimensions de genre qui doivent être prises en compte dans le contrôle des armes légères. Ce document s'est focalisé sur les points de vue et les expériences personnels d'un éventail de femmes membres de l'IANSA qui militent afin de prévenir et de mettre fin à la violence armée aux Philippines, en République démocratique du Congo, au Pakistan, en Afrique du Sud et en Argentine. Ce document permet de mieux comprendre comment les dimensions de genre peuvent affecter le travail et l'engagement des femmes dans ce domaine.

Vidéos

Compte tenu du poids des photos et des contenus postés en ligne, notamment des vidéos, le secrétariat de l'IANSA a choisi de d'élaborer et de diffuser par ce biais des matériels de sensibilisation. Cela inclut notamment une vidéo postée sur YouTube et disponible en anglais, français et espagnol, intitulée « Longing for Peace » (Aspirer à la paix), qui est accompagnée d'un guide de discussion, ainsi qu'une autre vidéo intitulée "All voices heard: United against gun violence". (Toutes les voix entendues : unies contre la violence armée).



« [Le projet] a créé une étincelle chez les militants et les a incités à plaider en faveur d'une réglementation. » Rural Development Foundation (RDF), Pakistan.

Lobbying et plaidoyer

Tout au long de la période de mise en œuvre du projet, les membres de l'IANSA ont mené des actions de lobbying et de plaidoyer ainsi que des activités conjointes avec leurs autorités étatiques respectives et les médias locaux. Ces activités ont mis en lumière la dimension de genre dans la question des armes légères et souligné la nécessité d'intégrer le genre dans le contrôle des armes légères. Les membres du réseau de l'IANSA ont mené des actions de lobbying et de plaidoyer, y compris en participant à des activités organisées par les autorités étatiques et les commissions nationales sur les ALPC. Les membres ont indiqué que ce projet avait permis de renforcer leur partenariat avec les agences nationales. Ces partenariats ont impliqué la collaboration avec des institutions et des parties prenantes politiques clés aux niveaux local et national. Ces collaborations ont permis d'aligner les politiques de contrôle des armes légères sur les cadres internationaux¹⁰, de mettre en lumière les préoccupations en matière de droits humains suscitées par les armes légères et de plaider en faveur de législations et de politiques de contrôle des armes à feu qui prennent en compte le genre. Dans certains cas, les membres de l'IANSA ont servi d'experts et de partenaires de mise en œuvre clés auprès des autorités étatiques.

« Je n'ai pas l'habitude de prendre le temps de vous écrire et de vous remercier pour votre constant (mais pas écrasant !) flux de mises à jour et de matériels. Mais s'il vous plaît, sachez que moi et notre groupe les apprécions. Comme vous le savez, dans ce pays, il n'y a pratiquement plus de gouvernement ou d'assemblée législative qui fonctionne depuis plus d'une année maintenant, et le travail sur les questions de désarmement et de contrôle des armes à feu est très loin de répondre aux outils, aux conventions ou aux traités des Nations Unies. Pourtant, les perspectives et la légitimation qu'ils procurent nous offrent parfois de solides matériels pour émettre des revendications et des exigences. Et notre participation à un réseau mondial nous fournit un soutien émotionnel et moral qui renforce notre capacité à résister à la marginalisation et à l'isolement. » Reli Mazali – Gun Free Kitchen Tables (Israël)

¹⁰ Voir IANSA "[Call to Action on Gender and Small Arms and Light Weapons](#)" (Appel à l'action sur le genre et les armes légères et de petit calibre), avril 2021.

L'engagement avec les ministères, les institutions de défense des droits humains, les organes chargés de l'application de la loi et d'autres parties prenantes clés a facilité le partage d'informations, le dialogue et l'échange d'idées sur le contrôle des armes légères. Ces collaborations avec les agences nationales ont également permis aux organisations de la société civile de jouer un rôle important dans les débats politiques et les projets liés au contrôle des armes légères. Cela a renforcé leur capacité à plaider en faveur de la réglementation et de la prévention de la violence basée sur le genre liée aux armes légères.

V. Résultat 3 : Coordination efficace avec l'UNODA afin d'optimiser les résultats du projet mené conformément aux décisions 2018/2011 du Conseil de l'UE

La présente section met l'accent sur certaines des activités clés qui ont été mises en œuvre afin de réaliser le résultat 3. L'objectif de cette coordination avec l'UNODA était de continuer à promouvoir – par le biais du plaidoyer de la société civile – les perspectives de genre dans le cadre des processus de contrôle des armes légères et de petit calibre menés au niveau mondial, notamment lors des BMS7 et BMS8. Les activités ont inclus :

- Coordination de la société civile ;
- Activités menées en amont et pendant les BMS7 et BMS8.

Tout au long du projet, le secrétariat de l'IANSA a continué à promouvoir au niveau local les décisions relatives au genre prises lors des BMS7, BMS8 et RevCon3. Cela a été accompli par le biais de messages de plaidoyer, de campagnes sur les réseaux sociaux et d'événements parallèles organisés lors de conférences des Nations Unies telles que la Première Commission en octobre 2019. En outre, l'IANSA a travaillé avec l'UNODA et les centres régionaux des Nations Unies pour actualiser son « Appel à l'action des organisations de la société civile sur le genre et le maîtrise des armes légères »¹¹ et y inclure des références au COVID-19 et à ses impacts sur l'égalité entre les sexes ainsi que sur la violence basée sur le genre.

L'UNODA a également demandé aux membres de l'IANSA de présenter des témoignages vidéos ou des commentaires sur les problèmes liés aux armes légères et/ou les solutions à apporter. Par exemple, en 2020, dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, l'UNODA a mis en avant le témoignage de Mme Le Sen, une jeune défenseure des droits des jeunes, membre du réseau de l'IANSA, qui a piloté un projet sur les questions de genre et de minorités au sein de Women Peacemakers au Cambodge. Cette défenseure a évoqué le rôle essentiel des jeunes dans la réduction de la menace de la violence armée.



¹¹ Ibid.

Coordination des activités de la société civile

Dans le cadre de son Mémoire d'accord avec l'UNODA, le Secrétariat de l'IANSA joue un rôle unique en matière de coordination des activités de la société civile eu égard au processus des Nations Unies sur les armes légères. Le Secrétariat de l'IANSA a veillé à ce que les voix de la société civile demeurent entendues lors des réunions des Nations Unies sur les armes légères, malgré les défis et les restrictions imposés par la pandémie du COVID-19. L'IANSA a également veillé à assurer la participation de ses membres aux activités organisées par les centres régionaux de l'UNODA. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de l'approche du réseau, de ses membres et du soutien apporté dans le cadre de ce projet afin de souligner et mettre en évidence la nécessité de prendre en compte le genre dans le contrôle des armes légères.

Des membres de l'IANSA ont ainsi participé activement à des ateliers organisés par le Centre régional des Nations Unies pour le désarmement en Afrique (UNREC). Des membres de l'IANSA ont participé à un certain nombre de programmes de formations organisés dans leurs pays respectifs et ils ont noué, dans ce cadre, des relations avec d'autres organisations. Les membres de l'IANSA ont également rencontré des représentants étatiques travaillant au sein des commissions nationales sur les armes légères et d'autres ministères. Par exemple, à la suite de l'atelier organisé en République centrafricaine (RCA), Global Peace Chain-CAR a noué des liens étroits avec la Commission nationale sur les armes légères en RCA et a organisé deux événements de suivi sur l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères. De plus, les organisations, nouvellement membres de l'IANSA, ont été encouragées à rejoindre la section nationale du Réseau d'action sur les armes légères. Cela leur a permis de rencontrer un large éventail d'organisations au niveau national, de travailler avec ces acteurs et d'obtenir des informations actualisées.



En amont de la 7e (2021) et de la 8e (2022) Réunions biennales des États sur le Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères, le Secrétariat de l'IANSA a organisé des webinaires avec ses membres pour encourager le travail de plaidoyer sur le contrôle des ALPC et l'intégration du genre au niveau national dans la perspective de la tenue des BMS7 et BMS8. Lors de chacune de ces réunions, l'IANSA a coordonné la participation de la société civile et a présenté ses propres déclarations. L'IANSA a également traduit en espagnol et en français des aide-mémoires pour les BMS7 et 8.

La BMS 7 (2021)

L'IANSA, avec le parrainage du Canada et de l'Union européenne, a organisé un événement parallèle pour mettre en lumière sa collaboration avec l'Algonquin College Human-Centred Design Institute et un des membres de son réseau, Gun Free South Africa. Cette rencontre a permis d'aborder la question de l'identité masculine et de la violence armée. Cet événement parallèle intitulé « Créativité et collaboration – Nouvelles modalités pour traiter de la question des jeunes et de la violence par armes à feu » a réuni quelques 80 participants (dont environ la moitié étaient des femmes), provenant notamment du Maroc, du Mexique, du Libéria et de Trinité-et-Tobago.

L'IANSA a également co-organisé avec IM Suède un deuxième événement parallèle axé sur la question des armes légères et de petit calibre et du Programme d'action des Nations Unies. L'événement était parrainé par le ministère suédois des Affaires étrangères et s'intitulait : « Voix des femmes au sein de l'UNPoA : Renforcer la sécurité et l'égalité des femmes dans un monde (post-) pandémique ». Cet événement parallèle a permis de faire entendre la voix des femmes au sein de l'UNPOA et d'examiner la manière de renforcer la sécurité des femmes dans le contexte (post-) pandémique. Cet événement parallèle a également examiné la manière de concrétiser les résultats de la troisième Conférence d'examen du Programme d'action des Nations Unies aux niveaux communautaire, national et mondial. Cet événement virtuel a réuni environ 40 participants.

Il a été demandé à l'IANSA de contribuer à la rédaction d'une déclaration conjointe sur les armes légères et le genre, lancée à l'initiative du Costa Rica. Cette déclaration a été approuvée par 64 États. Il s'agit là d'un succès historique qui témoigne d'un large soutien en faveur de dispositions strictes en matière d'intégration du genre dans le cadre du Programme d'action.

L'une des priorités de l'IANSA est l'adoption et la mise en œuvre de mesures visant à lutter contre la violence armée basée sur le genre, y compris l'élaboration de plans d'action nationaux sur les ALPC qui intègrent des mesures de lutte contre la violence basée sur le genre. Le document final de la BMS7¹² fait référence à la violence basée sur le genre¹³ et aux plans d'action sur les ALPC et l'Agenda FPS¹⁴.

De nombreux États soutiennent désormais la participation pleine et effective des femmes aux processus et aux débats relatifs aux ALPC, mais le processus de mise en œuvre de cette politique demeure lent et inégal. Au cours de la BMS7, sept organisations de la société civile ont présenté des déclarations, y compris des représentants de la Bolivie, du Kenya et du Népal. L'IANSA a pris l'initiative de faire en sorte que cinq de ces déclarations soient prononcées par des femmes.

¹² [Document final de la BMS8](#).

¹³ Ce document appelle à : « Reconnaître que l'élimination du commerce illicite des armes légères et de petit calibre est un aspect essentiel de la lutte contre la violence fondée sur le genre et la violence sexuelle en temps de conflit ». (paragraphe 77)

¹⁴ Il appelle également à : « Encourager, le cas échéant, l'harmonisation des politiques nationales, y compris les plans d'action, sur les armes légères et de petit calibre et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et ses quatre piliers, à savoir la prévention, la protection, la participation et les secours et le relèvement. » (paragraphe 73)

BMS 8 (2022)

L'IANSA a organisé un événement parallèle intitulé « Inclusion et participation des jeunes à la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères » en collaboration avec la Mission permanente de la Suède auprès des Nations Unies, Humanium Metal, une initiative de IM Swedish Development Partner, et MAAT for Peace, Development and Human Rights. Cet événement parallèle a mis en lumière les initiatives menées par les jeunes et a formulé des recommandations pour soutenir la participation d'organisations pilotées par des jeunes ; les participants ont également encouragé l'échange d'informations sur les initiatives et les bonnes pratiques qui contribuent à une culture de la paix, et ont montré comment il est possible d'apporter un soutien à la création de coalitions efficaces entre les organisations au niveau inter-régional.



L'IANSA a activement diffusé son « Appel à l'action des organisations de la société civile sur le genre et le maîtrise des armes légères » en amont et pendant la BMS8.

Au cours de la BMS8, 14 organisations de la société civile ont présenté des déclarations, y compris le Réseau des jeunes de l'IANSA.

"Today, I urge this assembly to **increase the number of youth, women, people of other gender identities and underrepresented groups** – especially those most vulnerable to the effects of armed violence – in the discussions and processes on peace, disarmament and small arms control. We need urgent collective action by governments, including my own, that will contribute effectively to ending gun violence and saving lives."

Faith Washington,
IANSA Youth Network Representative



Recommandations pour l'élaboration de futurs projets

L'IANSA cherche à consolider les progrès réalisés dans le cadre de ce projet et à élaborer des projets futurs. À cet effet, elle a recueilli un certain nombre de recommandations qui ont été formulées lors des entretiens avec les informateurs clés (EIC) et des discussions de groupe (DDG). Ces recommandations visent à permettre à l'IANSA de renforcer davantage son impact et de continuer à soutenir les membres de son réseau dans leurs actions visant à promouvoir un contrôle des armes légères qui prenne en compte le genre.

Le secrétariat de l'IANSA s'efforcera de concevoir – et de rechercher les financements nécessaires pour mettre en œuvre – de nouvelles initiatives dans les domaines suivants :

- Renforcer le rôle essentiel joué par le Secrétariat de l'IANSA en matière de fourniture d'informations et de communications, à l'aide de ressources humaines additionnelles, y compris des activités qui augmentent la visibilité de l'IANSA et favorisent un contrôle plus efficace des armes légères qui prenne en compte le genre.
- Rechercher et verser un financement pour des activités éducatives à l'intention des jeunes afin de renforcer les actions de sensibilisation et de créer une masse critique de personnes informées.
- Revitaliser le réseau des femmes de l'IANSA afin de continuer à attirer des ressources et un soutien pour assurer la mise en œuvre de politiques et d'actions qui prennent en compte le genre.
- Soutenir l'engagement et la collaboration de terrain avec les organisations locales, les groupes de femmes et les réseaux de jeunes, ce qui est essentiel pour permettre une compréhension plus nuancée des préoccupations spécifiques au genre suscitées par les armes légères dans des contextes culturels donnés.
- Investir dans la recherche et la collecte d'informations afin de pouvoir mener des actions de plaidoyer fondées sur des informations vérifiées et des actions ciblées qui s'attaquent aux problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées, en particulier les individus qui risquent d'être victimes de violence armée.
- Fournir de petites subventions aux organisations membres de l'IANSA afin de leur permettre de poursuivre leur travail de sensibilisation et d'engagement auprès des décideurs politiques et des législateurs, ce qui peut contribuer à renforcer le mouvement en faveur de l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères.
- Faciliter les formations en présentiel et les échanges à l'intention des organisations travaillant au sein de petites communautés où les interactions personnelles peuvent sensibiliser au contrôle des armes légères de manière plus efficace.
- Soutenir les formations en matière de collecte de fonds et de développement de projets afin d'aider les membres à obtenir des ressources pour mener à bien leurs initiatives.

VI. Conclusions

L'intégration du genre est au cœur du travail de l'IANSA

De nombreux membres de l'IANSA ont reconnu que ce projet a considérablement renforcé leur travail sur l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères. L'accès aux ressources et aux possibilités de financement a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de projets, de recherches, d'élaboration de politiques et d'actions de plaidoyer relatifs à des actions aux initiatives qui prennent en compte le genre.

Un réseau renforcé

Au cours des trois dernières années, l'IANSA a renforcé son réseau de membres actifs, en particulier dans les pays et les régions directement affectés par la violence et les conflits liés aux armes légères. Les actions et la réactivité des membres peuvent varier en fonction du contexte de leur pays et de l'orientation de l'organisation, de son financement, de ses capacités et de ses autres activités. Ce projet a permis de mener des activités de plaidoyer, d'information et de communication qui ont touché entre 300 et 500 membres. Ce travail a été renforcé grâce notamment aux facilitations d'échanges et à la collaboration entre les membres aux niveaux national et régional. En outre, l'affiliation d'organisations à l'IANSA a ouvert des possibilités de partenariats avec des organisations internationales telles que l'UNRCPD et l'UNIDIR.

Il est important de noter que l'IANSA a également permis à ses membres d'avoir accès à des experts, à d'autres organisations spécialisées et à des informations précieuses. La participation à des séminaires et des ateliers organisés par l'IANSA a permis aux organisations membres d'acquérir des connaissances sur des questions clés. Le travail en réseau et le partage d'expériences avec d'autres membres de l'IANSA ont joué un rôle important afin d'améliorer leurs approches et leurs stratégies.

Des campagnes et une communication cohérentes

Des activités spécifiques organisées par l'IANSA, telles que la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, la campagne « Désarmer la violence domestique » et la Saint-Valentin sans armes, ont renforcé leurs actions visant à assurer l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères. L'IANSA a encouragé l'implication de ses membres dans des événements qui ont examiné les politiques relatives à l'intégration du genre dans le contrôle des armes légères et a partagé des informations sur les activités et les campagnes de ses membres. La diffusion de bulletins d'information a permis de communiquer à l'ensemble du réseau de l'IANSA des messages, y compris des rapports sur les actions de campagne. L'IANSA a également soutenu le développement des sites internet de ses membres ; c'est notamment le cas du REFEADES et de l'UCOPASUKI, deux membres du Réseau des femmes de l'IANSA en RDC, qui ne bénéficiaient d'aucune présence en ligne auparavant ; cela va leur permettre d'accroître leur travail, leur visibilité et leur chances d'obtenir des financements.

Soutien et solidarité

Le secrétariat de l'IANSA a joué un rôle important auprès des membres en soutenant leurs demandes de financement et leur participation à des formations et à des ateliers, notamment en matière de partage d'informations sur les appels à financement pertinents et de possibilités de renforcement des capacités.

Ce document a été rédigé par Sarah Masters et Jasmin Nario Galace à partir d'informations provenant de rapports de l'IANSA et d'entretiens avec des informateurs clés (EIC) et de discussions de groupe (DDG). Nous tenons tout particulièrement à remercier les membres de l'IANSA pour leurs contributions au cours de la période du projet et dans le cadre de la rédaction du présent rapport. Amelie Namuroy, Emily Callsen, Clare da Silva et Brian Wood ont participé à la révision de ce texte et l'ont enrichi de leurs commentaires. Ce document a été conçu par Emily Callsen.



Funded by the United Nations
through financial contributions received
from the European Union (CFSP 2022/1965)